



FCP DENOMMÉ « ECOFI PATRIMOINE »

Part P : FR0011316710

Part I : FR0011504224

Part E.S. PATRIMOINE : FR0013186509

Part TENOR : FR0013407327

Part SPIRICA : FR0013508181

Part PLB : FR0013517265

Part MASSENA : FR0014007T44

Paris, le 27 mars 2026

Objet : Modification de l'affichage des frais de gestion financière et des frais de fonctionnement et autres services

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du Fonds Commun de Placement « ECOFI PATRIMOINE » et nous vous remercions de votre confiance.

Quels changements vont intervenir dans votre FCP ?

Nous vous informons que la société de gestion, ECOFI Investissements (ci-après la « Société de Gestion »), a décidé de modifier la présentation des frais affichés dans le prospectus du FCP à compter du 28 avril 2026.

En effet, les « frais de gestion financière, frais de fonctionnement et autres services » seront dorénavant affichés dans deux blocs distincts : les « frais de gestion financière » d'une part, et les « frais de fonctionnement et autres services » d'autre part.

À l'occasion de cette mise à jour, le montant global maximum des frais de gestion financière et des frais de fonctionnement et autres services sera réévalué et réajusté, puis réparti entre les deux blocs susmentionnés.

Vous trouverez le détail de ces modifications dans le tableau ci-après figurant dans la rubrique « Quelles sont les principales modifications apportées à votre FCP ».



ECOFI INVESTISSEMENTS – ENTREPRISE A MISSION

Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés sous le numéro GP97004

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 7 111 836 € - 999 990 369 R.C.S. Nanterre - APE 66.30Z

Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers Graphiques n° FR308133_01LYLF

12 boulevard de Pesaro – CS 10002 – 92024 Nanterre Cedex • Téléphone 33 (0) 1 44 88 39 00

www.ecofi.fr

**GROUPE
CREDIT COOPERATIF**



Quand cette opération interviendra-t-elle?

Elle sera effective le 28 avril 2026, sans intervention de votre part.

Si vous n'êtes pas d'accord avec ces modifications, vous pouvez obtenir sans frais le rachat de vos parts à tout moment.

Quel est l'impact de ces modifications sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?

- Modification du profil rendement/ risque : **NON**
- Augmentation du profil rendement/ risque : **NON**
- Augmentation des frais : **OUI**
- Ampleur de l'évolution du profil de rendement/risque : **NON SIGNIFICATIF**


Quel est l'impact de cette opération sur votre fiscalité ?

Cette opération n'a pas d'impact sur la fiscalité de votre FCP.

Nous vous conseillons de prendre contact avec votre conseiller ou votre distributeur

Quelles sont les principales modifications qui seront apportées à votre FCP ?

		AVANT	APRES	
Frais				
Frais de gestion financière, frais de fonctionnement et autres services (CAC, dépositaire, délégataire comptable, distribution, avocats)	Part P : 1,40 % TTC maximum Part I : 0,70 % TTC maximum Part E.S. PATRIMOINE : 1,50 % TTC maximum Part TENOR : 1,80 % TTC maximum Part SPIRICA : 1,30 % TTC maximum Part PLB : 1,60 % TTC maximum Part MASSENA 0,50% TTC maximum	Frais de gestion financière	Part P : 1,40 % TTC maximum Part I : 0,60 % TTC maximum Part E.S. PATRIMOINE : 1,40 % TTC maximum Part TENOR : 1,80 % TTC maximum Part SPIRICA : 1,30 % TTC maximum Part PLB : 1,60 % TTC maximum Part MASSENA 0,50% TTC maximum	
		Frais de fonctionnement et autres services	0,10% TTC maximum*	

**Ce taux forfaitaire peut être prélevé quand bien même les frais réels de fonctionnement et autres services seraient inférieurs à celui-ci et, à l'inverse, si les frais réels de fonctionnement et autres services étaient supérieurs à ce taux le dépassement de ce taux serait pris en charge par la Société de Gestion.*


ECOFI INVESTISSEMENTS – ENTREPRISE A MISSION

Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés sous le numéro GP97004
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 7 111 836 € - 999 990 369 R.C.S. Nanterre - APE 66.30Z
Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers Graphiques n° FR308133_01LYLF
12 boulevard de Pesaro – CS 10002 – 92024 Nanterre Cedex • Téléphone 33 (0) 1 44 88 39 00
www.ecofi.fr





Eléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous rappelons l'importance et la nécessité de prendre connaissance de la documentation juridique de votre FCP.

La documentation juridique de votre FCP, mise à jour le 28 avril 2026, sera tenue à votre disposition au siège social d'ECOFI INVESTISSEMENTS ou sur son site internet.

Ces documents vous seront adressés dans un délai de huit jours ouvrés, à compter du 28 avril 2026, sur simple demande auprès du service clients de la Société de Gestion dont les coordonnées figurent ci-après :

ECOFI INVESTISSEMENTS - Service Clients

12 boulevard de Pesaro – CS10002 – 92024 NANTERRE CEDEX

Tél : 01 44 88 39 24 - Fax : 01 44 88 39 39

Email : contact@ecofi.fr

Nous restons à votre disposition pour toute précision et nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

CANDERLE Alain

Alain CANDERLE
Directeur Général



ECOFI INVESTISSEMENTS – ENTREPRISE A MISSION

Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés sous le numéro GP97004

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 7 111 836 € - 999 990 369 R.C.S. Nanterre - APE 66.30Z

Identifiant unique REP Emballages Ménagers et Papiers Graphiques n° FR308133_01LYLF

12 boulevard de Pesaro – CS 10002 – 92024 Nanterre Cedex • Téléphone 33 (0) 1 44 88 39 00

www.ecofi.fr

**GROUPE
CREDIT COOPERATIF**

